

COMMUNIQUE DE PRESSE
KEMENADENN KELAOUÏÑ

Jeudi 30 janvier 2025


CONTACT PRESSE
DAREMPRED KELAOUÏÑ

CABINET / COMMUNICATION
KABINED/ KEHENTIÑ


HÔTEL DE VILLE ET
D'AGGLOMERATION
TI-KËR HA TOLPAD-KERIOÛ
CS 26004
29107 QUIMPER/KEMPER
CEDEX


TÉL./PGZ. 02.98.98.88.99

presse@quimper.bzh

 Ville de Quimper

 @VilleddeQuimper

 @quimper.bzh

 Ville de Quimper

Appel à projets pour la cession de la caserne des Ursulines (ex-France Bleu Breizh Izel)



En 2025, la Ville lance un nouvel appel à projets pour la cession du bâtiment des Ursulines, situé 12 esplanade François-Mitterrand.

En 2018, un premier appel à projets avait été lancé. La cession n'avait pas abouti, le projet retenu n'étant finalement pas viable. En cette fin du mois de janvier, la Ville relance cette opération pour la cession de la totalité du bâtiment.

Construit en en 1862 pour loger 206 hommes du régiment, la caserne a définitivement fermé en 1982. La ville de Quimper a ensuite acheté le bâtiment et l'a aménagé pour accueillir les studios de France Bleu Breizh Izel. La radio a déménagé en 2018 à Creac'h Gwen.

Le bâtiment est aujourd'hui occupé occasionnellement pour des réunions. Il occupe la totalité de la parcelle, environ 600 m², sur trois niveaux soit une surface utile de 1 290 m².

Le bâtiment est classé immeuble de qualité architecturale au site patrimonial remarquable de Quimper.

La situation du local est stratégique et privilégiée, au centre de Quimper, entre le quartier historique de Quimper et l'îlot culturel comprenant le théâtre de Cornouaille, la médiathèque Alain-Gérard et l'EESAB.

Le centre des congrès du Chapeau-Rouge se trouve également juste en face.

L'appel à projets a pour objet d'identifier un projet permettant de répondre aux cinq objectifs prioritaires suivants :

- Préservation et mise en valeur du bâtiment de qualité architecturale
- Réhabilitation du bâtiment permettant de développer de nouveaux usages (à l'exclusion du logement)
- Projet économiquement viable
- Reconversion du site répondant aux enjeux d'attractivité et d'animation, offrant les services nécessaires à la population et réinsufflant à son centre ancien sa dynamique humaine, sociale et économique
- Réhabilitation répondant aux enjeux environnementaux :
 - Diagnostic et réemploi des matériaux et équipements
 - Utilisation de matériaux biosourcés
 - Rénovation énergétique du bâtiment

Principes et enjeux de la programmation

La ville de Quimper souhaite permettre l'éclosion d'idées nouvelles pour investir ce lieu. Les candidats sont donc autorisés à formuler toute proposition de programme cohérente avec les caractéristiques et capacité du site, et notamment :

- Activités économiques :
 - Activités tertiaires et de services
 - Hôtellerie, auberge de jeunesse
 - Petites activités artisanales
 - Restauration, brasserie, petite restauration, café
- Activités culturelles
 - Lieu de création artistique
 - Centre d'exposition
 - Ateliers
- Activités d'enseignement, équipements...

Liste non exhaustive

Il pourra également être proposé une mixité fonctionnelle à l'échelle du site, sous réserve de compatibilité des différents usages et de respect des destinations autorisées et règles du plan local d'urbanisme.

Une autorisation d'occupation du domaine public pour une ou plusieurs terrasses peut être accordée côté sud (esplanade François-Mitterrand), en accord avec l'ABF (architectes de France).

Calendrier

- Lancement de l'appel à projet : Fin janvier
- Date limite de remises des candidatures / offres : Avril 2025 (3 mois)
 - Une phase de négociation pourra intervenir en mai/juin 2025
- Désignation du lauréat : 2nd semestre 2025
- Signature du protocole d'accord de cession immobilière : Fin 2025

L'appel à projet a pour objectif de conclure la cession du terrain et du bâtiment en 2026.

[Informations et candidatures dès maintenant sur la plateforme Mégalis](#)